

L'édit de Nantes

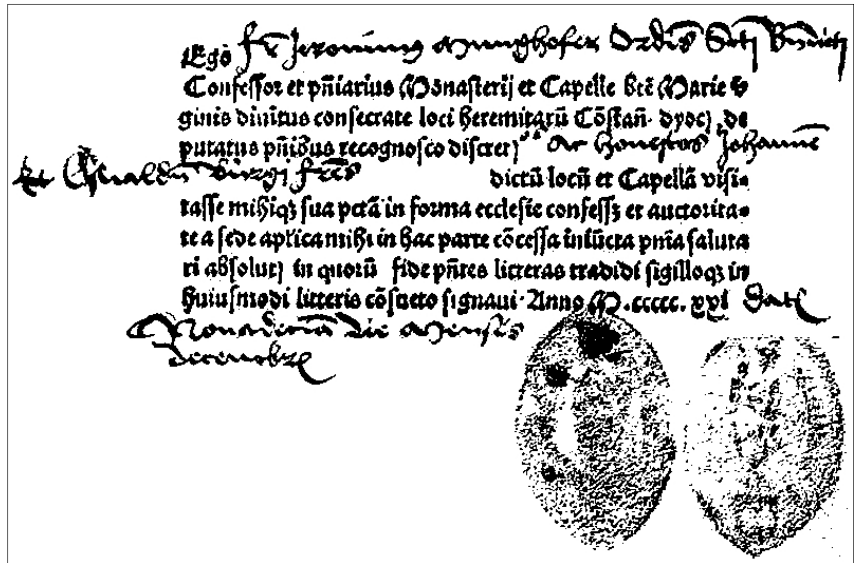
1. Une nouvelle religion

Depuis le Moyen-Âge, les hommes ont une grande crainte, la crainte d'aller en Enfer à cause de leurs péchés sur la Terre. Ils passaient beaucoup de temps à prier, ils étaient préoccupés par le salut de leur âme. Ils demandaient à Dieu de leur pardonner, d'être indulgent.

Alors, les religieux se mirent à pratiquer des indulgences : elles permettaient aux riches croyants d'espérer aller au Paradis en donnant de l'argent à l'Eglise. Le pape (le chef de l'Eglise) Léon X les encourage à donner toujours plus d'argent pour financer les travaux de la cathédrale Saint-Pierre de Rome.



Vision de l'Enfer (XII^e siècle)



Indulgence accordée en 1521

Ces abus étaient mal vus par certains chrétiens qui demandaient que le clergé (les religieux) pratique une religion plus simple comme au temps des premiers chrétiens. Ce sont les protestants. En 1517, un moine allemand **Martin Luther** (1483 – 1546) critique violemment le Pape et demande une Réforme. Il est alors excommunié mais ses idées se développent. En France, **Jean Calvin** (1509 – 1564) reprend les idées de Luther. Ils fondent alors une nouvelle religion, le Protestantisme. Ce sont des Chrétiens mais ils refusent l'autorité du pape. Ils obéissent à des pasteurs, ils simplifient les cérémonies religieuses et traduisent la Bible pour que tout le monde puisse la comprendre.

2. Une époque de guerre civile

En France, au XVI^e siècle, la majorité de la population est catholique mais dans la noblesse, les protestants sont nombreux. Mais, à cette époque, on ignorait la tolérance. Ceux qui n'avaient pas la même religion que le roi devaient se convertir (changer de religion). S'ils refusaient, ils étaient brûlés.

Très vite deux groupes se forment et une véritable guerre civile a lieu de 1562 à 1592. Durant la St Barthélémy (24 août 1572), près de 3000 Protestants, venus à Paris pour célébrer le mariage d'Henri de Navarre (le futur Henri IV) et Marguerite de Valois, sont massacrés



Un Protestant brûlé en 1559

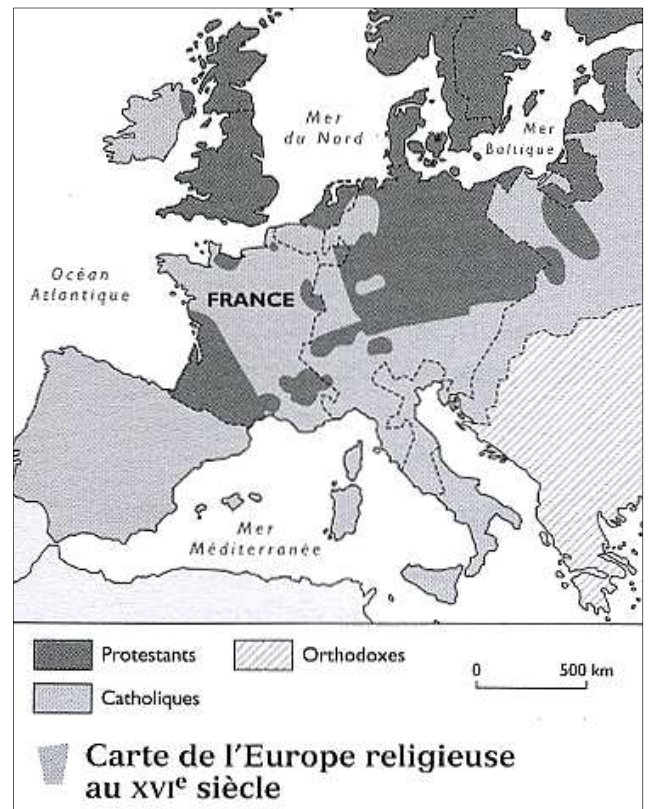
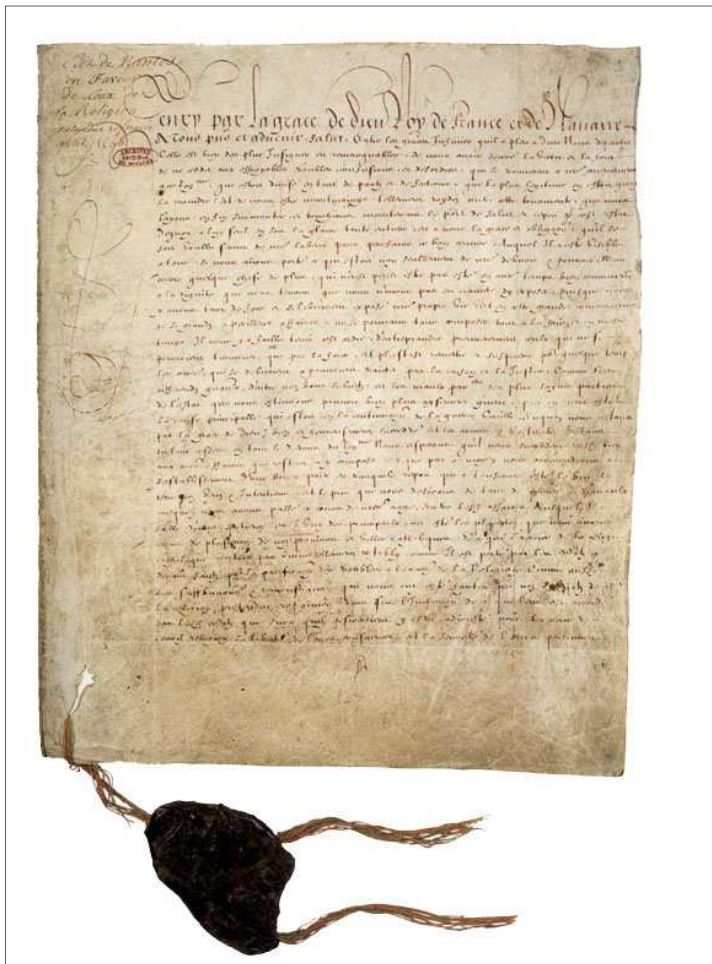


Le massacre de la St Barthélémy, 1572

3. L'édit de Nantes

En 1589, Henri de Navarre devient roi de France sous le nom d'Henry IV. Il comprend qu'il ne règnera que s'il se fait accepter par la majorité catholique de ses sujets. Pour cela, le 25 juillet 1593, il abjure sa foi protestante et demande à devenir catholique. Le 27 février 1594, il est sacré à Chartres (et non à Reims).

Afin de mettre fin aux guerres de religion, il proclame l'édit de Nantes, permettant aux protestants de pratiquer leur religion ainsi que de bâtir des temples et d'ouvrir des écoles.



La Réforme

« Ceux qui pensent que des lettres d'indulgence leur assurent le salut seront éternellement damnés.

Celui qui voit un pauvre et qui, sans se soucier de lui, donne de l'argent pour le pardon de ses fautes s'attire l'indignation de Dieu. Le véritable trésor de l'Eglise, c'est le saint Evangile de la gloire et de la grâce de Dieu. »

D'après Martin Luther, 1517

Les horreurs des guerres de Religion en Aquitaine

« Comme j'étais aux environs de La Réole, je fus averti qu'à Gironde, il y avait 60 ou 80 huguenots (protestants) [...]. Soudain, je fis partir ma compagnie et les arquebusiers (soldats avec une arme à feu) du baron de Clermont : ils furent tous pris, qui furent 60 ou 70 ; et je m'en allai là, lesquels fis tous pendre aux piliers de la halle, sans autre cérémonie. »

Extrait des Commentaires du chef catholique Montluc

La Saint-Barthélémy vue par Catherine de Médicis

« A Monsieur le Roy Catholique,

Monsieur, vous ressentez certainement comme nous le bonheur que Dieu nous a fait de nous donner le moyen au Roi mon fils de se défaire de ses sujets rebelles à Dieu. [...] Nous sommes sûrs que vous en louerez Dieu avec nous, tant pour vous, que pour le bien qui en reviendra à toute la chrétienté [...] et au service et honneur et gloire de Dieu. »

Extrait d'une lettre de Catherine de Médicis à Philippe II d'Espagne, en 1572, après la Saint-Barthélemy

L'Édit de Nantes

HENRY par la grâce de Dieu roi de France et de Navarre

A tous présents et à venir.

Salut.

VI. Nous permettons à ceux de la Religion Réformée de vivre et demeurer par toutes les villes et lieux de notre royaume sans être vexés, brutalisés, ni obligés de faire des choses contre leur conscience. L'exercice de la religion pourra se faire publiquement. Nous défendons à tous nos sujets d'enlever par la force, contre le gré de leurs parents, les enfants de religion protestante pour les faire baptiser dans l'Eglise catholique. »

D'après l'Édit de Nantes, 1598.